

PROJET DE DELIBERATION

relatif au crédit d'engagement de 70 000 F destiné à l'acquisition d'un véhicule de piquet pour la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates - CP40

Vu les missions et prérogatives des sapeurs-pompiers volontaires,

vu que le véhicule Honda HRV, acquis par la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates (CP 40) en décembre 2007, ne permet plus de remplir ses missions,

vu l'étude comparative effectuée par l'Etat-major de la CP40, détaillant les capacités et les coûts de divers véhicules répondant aux critères recherchés,

vu les résultats de l'étude conférant un maximum de points positifs au véhicule Skoda Superb Combi 4x4, répondant notamment à la norme EURO6, comme décrits dans l'exposé des motifs annexé,

vu l'intérêt de procéder à cette acquisition par le biais d'un investissement, afin de permettre l'amortissement des coûts de ce véhicule, en lien avec sa durée de vie et prévu par l'article 36 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes,

vu l'exposé des motifs EM 197-2020, de mars 2020, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par x oui, x non et x abstention

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit brut de 70 000 F, destiné à l'acquisition et à l'équipement d'un nouveau véhicule de piquet pour la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates - CP40.
2. De comptabiliser la dépense brute prévue à l'article 1 dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
3. D'amortir le montant net prévu de 70 000 F au moyen de 8 annuités dès la première année complète d'utilisation du bien estimée à 2021.



Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 197-2020

▪ Message aux membres du Conseil municipal ▪

OBJET:

**CREDIT D'ENGAGEMENT
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE PIQUET POUR
LACOMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES
DE PLAN-LES-OUATES - CP40**

70 000 F

Plan-les-Ouates – avril 2020

Acquisition d'un véhicule de piquet pour la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates - CP40

CREDIT D'ENGAGEMENT

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Objectif du projet

La Compagnie est actuellement dotée d'un véhicule de piquet de marque HONDA HRV, mis en circulation le 18 décembre 2007.

Ce véhicule ne remplit plus les missions pour les raisons suivantes :

- ✓ Il s'agit d'un SUV dont le coffre s'avère trop petit en regard du matériel à emmener lors des missions.
- ✓ Il a 12 ans et 140'000 km. Les coûts d'entretien deviennent conséquents (3'200.- en 2019).

2. Explications

A la suite des discussions qui ont eu lieu au sein du groupe des chefs d'intervention (CI), les critères énoncés ci-dessous devaient être entièrement remplis par les constructeurs :

- a. Moteur essence
- b. Boite de vitesse automatique
- c. 4 roues motrices
- d. Siège en cuir ou simili
- e. Volume de coffre d'au min. 560 litres (volume de l'actuel Honda CR-V)
- f. Moteur EURO6

D'autres critères ont été écartés pour diverses raisons, notamment écologiques ou techniques.

Les critères de choix ont été dictés par les considérations suivantes :

- a. L'hybridation

Ce mode de propulsion, choisi en premier lieu, a été déconseillé par les constructeurs pour un véhicule d'intervention. En effet, les consommateurs électriques présents dans le véhicule, tels que tous les éléments en charge (radio, détecteur de gaz, éclairage, etc.) mettent à mal les batteries, ce qui nécessitera une charge à la borne. Or, tous les chefs d'intervention n'ont pas la possibilité de pouvoir mettre un véhicule en charge à leur domicile. Cela entraîne également une surutilisation du moteur thermique et donc une consommation accrue d'essence. Tout en perdant plus de la moitié de la puissance du véhicule.

b. Le diesel

Bien que très économique et doté d'une bonne classe énergétique, le diesel émet des particules fines. D'une part, ceci est nocif pour la qualité de l'air, et d'autre part, le véhicule étant destiné à des trajets courts, cela créera des pannes dues à l'encrassement du filtre à particules.

c. 2 roues motrices

Pour des raisons de sécurité, étant donné que les chefs d'intervention sont appelés à intervenir en toutes saisons, il a été décidé de garder un véhicule à traction intégrale.

d. Véhicule SUV

Il n'a pas été jugé utile de choisir ce genre de véhicule pour des raisons de réduction de consommation de carburant.

e. Sièges tissus

Le nettoyage et la décontamination du tissu, dorénavant indispensables et obligatoires après une intervention n'est pas aisée avec du tissu. De plus, le simili ou le cuir sont bien plus résistants sur le long terme.

f. Covering au lieu de peinture rouge « pompier s »

Étant donné que tous les constructeurs ne sont pas à même de fournir le rouge réglementaire d'usine, le covering ou la peinture complète sont les seules solutions pour être aux normes. La peinture complète représente un surcoût de l'ordre de 8 000 F qui n'est pas acceptable. Le covering se trouve être plus économique mais n'est pas fiable dans le temps car il vieillit très mal.

3. Caractéristiques

Ces choix et contraintes ont donc resserré l'éventail des constructeurs aptes à fournir toutes ces prestations. Les constructeurs allemands sont réputés pour ce genre de véhicule. Ils offrent d'ailleurs des remises de l'ordre de 25 à 30 % sur les véhicules d'intervention. C'est pourquoi il a été décidé de demander des offres à des constructeurs dits « premium ». Le S.M.U.R. (anciennement Cardiomobile), les Douanes, Police des transports, ainsi que divers corps de police et sapeurs-pompiers en Suisse font régulièrement appel à ces constructeurs.

Les offres ci-dessous répertorient les 4 marques et modèles remplissant tous les critères :

- Mercedes Benz E 200 4matic break CHF 53'499.-
- Skoda Superb combi 4 x 4 CHF 46'858.-
- BMW 530i xDrive CHF 65'081.-
- Volvo V90 T6 AWD CHF 58'193.-

Le groupe de travail a également sélectionné divers fournisseurs d'équipements spécifiques aux services d'urgences tels que les feux bleus, avertisseurs, RAG 2000, installation radio polycom. Les installateurs choisis l'ont été en fonction de l'expertise dans le domaine, la qualité du service après-vente ainsi que de la proximité.

Une partie du matériel installé à bord (radio polycom, RAG 2000, notamment) sera récupérée dans l'actuel véhicule, ce qui représente une économie substantielle. Enfin, l'aménagement intérieur du véhicule permettant de ranger et d'assurer un transport sécurisé du matériel embarqué a également fait l'objet de demandes d'offres auprès de différents fournisseurs. Sont listés ci-dessous les fournisseurs d'équipement secours remplissant tous les critères :

- * Perroud Audio (Carouge) CHF 16'244.-
- * Rosenbauer (Oberglatt ZH) CHF 22'990.-*
- * Reskue (Genève) CHF 17'271.-
- * Feumotech (Rechterswil SO) CHF 22'670.-

En ce qui concerne l'aménagement intérieur du véhicule, sont listés ci-dessous les constructeurs ayant répondu conformément à notre demande :

- * CPM Constructions (Chancy) CHF 5'169.-
- * Feumotech (Rechterswil SO) CHF 9'046.-
- * Rosenbauer (Oberglatt ZH) inclus dans le montant ci-dessus*

Les autres fournisseurs sollicités (Reskue, Bouchardy et Vogt) n'ont soit pas répondu, soit offert une structure non-conforme au cahier des charges. Enfin, un montant de CHF 500.- a été attribué afin d'effectuer la pose des marquages sur le véhicule. Sachant que la maison Rosenbauer incluait cela dans son offre.

4. Chiffrage

Le groupe de travail a sélectionné les offres concordantes et complètes les plus avantageuses. A savoir :

– Skoda Superb Combi 4x4 (Amag Carouge)	46'858.-
– Perroud audio électricité automobile (Carouge)	16'244.-
– CPM Constructions (Chancy)	5'169.-
– <u>Celcius concept (Carouge)</u>	<u>500.-</u>

TOTAL

CHF 68'771.- TTC

De plus, afin de diminuer le coût d'achat du véhicule, une offre de reprise a été demandée à Skoda. A ce jour, nous n'avons pas eu d'offre formelle. Mais le prix de reprise annoncé par les différents garagistes est d'environ CHF 500.-. Ce véhicule ne peut être vendu en l'état à un privé en raison des nombreux aménagements qui ont été effectués à l'intérieur et qui devront être ôtés, laissant de nombreux trous.

Une demande de prévision d'acquisition d'un nouveau véhicule a été faite auprès de l'OCPAM (office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires). Nous n'avons à ce jour pas de retour de sa part quant au montant de la subvention qui sera allouée.

Au vu du budget demandé au préalable, à savoir CHF 75'000.- TTC, les nombreuses heures de travail effectuées par l'Etat-major ont permis une économie non négligeable.

5. Recommandation du Conseil administratif

Au vu des explications fournies ci-dessus par la CP40, le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit de CHF 70 000 F TTC.

Le Conseil administratif

SG, avril 2020